

Vols sanitaires programmés



En plus de gérer le transport des malades en situation d'urgence avec l'avion-hôpital, l'équipe d'EVAQ planifie le transport de patients de régions éloignées, même s'ils ne sont pas dans un état critique. Il s'agit de patients qui doivent se rendre dans des établissements spécialisés pour des soins ou des examens non disponibles dans leur région ou qui doivent en revenir, une fois ces soins ou ces examens terminés.

Pour la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux membres du personnel infirmier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus escortent les malades à bord d'un appareil du Service aérien gouvernemental. Les vols ont lieu trois fois par semaine, de jour, selon des horaires préétablis.

En Abitibi-Témiscamingue, le service est assuré par un transporteur privé, deux fois par semaine.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

L'avion-hôpital doit être prêt à prendre les airs au maximum une heure après la demande d'évacuation.

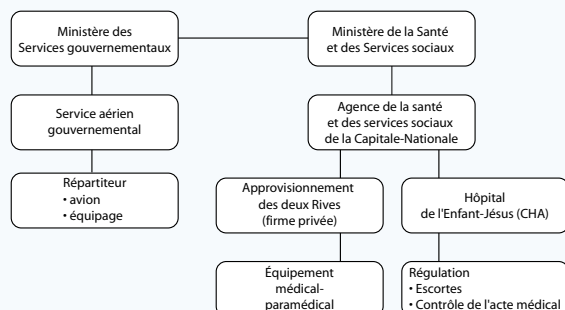
SAVIEZ-VOUS QUE... ?

L'avion-hôpital est l'un des deux seuls avions au monde équipé d'une civière permettant de contrecarrer l'effet de l'accélération et de la décélération sur les personnes souffrant de traumatismes crâniens.

Les coûts

Le coût du transport du malade est assumé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Toutefois, l'hôpital qui demande le transfert d'un malade assume une partie des coûts sous la forme d'un montant forfaitaire.

L'organisation d'EVAQ



mai 2006



Pour plus d'information

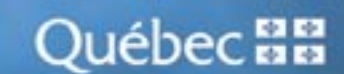
Téléphone : 418 528-8686

Internet : www.services.gouv.qc.ca/fr/aerien/mission

Photo : Pierre Gauthier, SAG



ÉVACUATIONS AÉROMÉDICALES DU QUÉBEC (EVAQ)



depuis **25** ans



Évacuations aéromédicales du Québec (EVAQ) est un programme gouvernemental de transport aérien au service des malades des régions éloignées, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce programme permet d'effectuer, en l'absence d'un autre moyen de transport adéquat, le transfert rapide et sûr vers un établissement hospitalier spécialisé des malades dont l'état le justifie.



Les avions

Un appareil à réaction aménagé en unité de soins intensifs sert d'avion-hôpital. Il peut accueillir cinq personnes adultes sur civière et un bébé en isolette ; exceptionnellement, il peut transporter sept personnes adultes sur civière.

Deux autres avions, dont un à réaction et un à turbopropulseur, assurent la relève de l'avion-hôpital lorsque celui-ci n'est pas disponible. Ces avions ne disposent pas d'équipement médical fixe ; des appareils portatifs sont installés en fonction de l'état et des besoins des malades transportés.



Les équipages de l'avion-hôpital

Les pilotes et les copilotes qui participent à l'évacuation urgente des malades sont tous à l'emploi du Service aérien gouvernemental. Ils possèdent une formation et une expérience qui en font des équipages avertis.

Les escortes de l'avion-hôpital

Les patients en situation d'urgence ou ayant besoin de soins spécialisés sont escortés par un médecin et un membre du personnel infirmier de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Ces personnes sont spécialement formées en médecine d'urgence, en médecine néonatale et en médecine aéronautique. Au besoin, elles accompagnent le patient jusqu'à l'hôpital de destination.

Pour des motifs de confidentialité, d'éthique, d'intimité et de sécurité, et pour assurer une disponibilité optimale dans l'éventualité d'un autre appel au cours d'une même mission, seul le personnel d'EVAQ est autorisé à accompagner le malade.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

L'hôpital qui a fait une demande pour l'avion-hôpital prendra, au besoin, des arrangements pour qu'un membre de la famille puisse rejoindre le malade à destination dans les meilleurs délais.

La préparation des malades avant leur transfert

Avant de monter les malades à bord de l'avion-hôpital, l'équipe traitante doit, dans plusieurs cas, effectuer des interventions particulières.

| SITUATIONS DES MALADES | INTERVENTIONS |
|---|---|
| Coma | Intubation endotrachéale Sonde gastrique Sonde urinaire |
| Pathologies nécessitant une ventilation contrôlée | Intubation endotrachéale |
| Problèmes digestifs | Sonde gastrique |
| Grand brûlé | Sonde gastrique |
| Problèmes urinaires graves | Sonde urinaire |
| Pneumothorax | Drains thoraciques |
| Fractures | Immobilisation |

De plus, l'hôpital qui a fait la demande fournit, au besoin, les médicaments et le sang nécessaires au transport du malade.

Précision et rapidité



L'évacuation s'enclenche au moment où le médecin d'une région périphérique place une demande d'accueil d'un patient auprès d'un établissement de santé de la région de Québec ou de Montréal et signifie le besoin de transfert à EVAQ.

Pour obtenir les services de l'avion-hôpital, le médecin fournit au personnel du Service aérien gouvernemental tous les renseignements utiles. La disponibilité de l'avion est alors vérifiée et l'information est transmise à l'équipe de l'hôpital de l'Enfant-Jésus qui est mandatée par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour autoriser la mission. De concert avec le médecin demandeur, l'équipe de l'hôpital de l'Enfant-Jésus évalue l'état de santé de la personne malade et détermine si le transport est essentiel et sans risque.

Le médecin de la région périphérique s'assure que toutes les dispositions ont été prises pour préparer le malade et stabiliser son état. Dès que l'autorisation de transport est donnée au personnel du Service aérien gouvernemental, la mission est lancée.

